



RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Objet : Prestation de production vidéos pour le Comité Paralympique et Sportif Français dans le cadre des Jeux Paralympiques de Pékin 2022

Dossiers de candidatures ouverts aux journalistes reporters d'images freelance et aux sociétés de production

Comité Paralympique Et Sportif Français
INSEP – 11 Avenue du Tremblay
75012 PARIS

Contact: Marion WATELLE – m.watelle@france-paralympique.fr

1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles les journalistes reporters d'images retenus réaliseront et assureront la production vidéos pour le compte du CPSF, de l'Equipe de France et du diffuseur officiel des Jeux Paralympiques, France Télévisions, et lui consentiront ainsi qu'à ses fédérations membres, au COJOP Paris 2024 et ses partenaires (*annexe 1*), les droits d'utilisation, pour l'exploitation à titre non exclusif, des vidéos que le CPSF aura choisies.

Le journaliste reporter d'images sera amené à fournir des vidéos dans le cadre des **Jeux Paralympiques de Pékin 2022**, organisés du **4 au 13 mars 2022**.

2. Missions - Production d'images vidéos des Jeux Paralympiques de Pékin 2022

Le journaliste reporter d'images assurera la couverture et le montage vidéos (compétitions sportives, interviews des athlètes, membres de la délégation, personnalités institutionnelles ; au village, dans les zones mixtes, au Club France ou dans tout autre lieu où sa présence serait requise afin de couvrir l'actualité liée à la délégation française) pour les Jeux Paralympiques de Pékin 2022 en complément du dispositif déployé par France télévisions, diffuseur officiel, afin notamment d'illustrer les informations distribuées sur le site internet et les réseaux sociaux du CPSF et de l'Equipe de France (*en complément des images tournées pour et diffusées par France Télévisions sur les chaînes du groupe et sur la plateforme web France TV Sports*).

À ce titre, le journaliste reporter d'images sera accrédité par France Télévisions en tant que « détenteur de droits » ; ce qui lui permettra d'accéder au village olympique (*en accord avec l'encadrement au village et le Comité Paralympique International*) et de filmer dans les zones mixtes des sites de compétitions sportives.

3. Accès aux supports vidéos

Le journaliste reporter d'images permettra au CPSF et à l'Equipe de France d'accéder à l'ensemble de ses contenus et de les publier librement (*avec accord préalable du diffuseur France télévisions*) sur sa chaîne vidéo, son site internet et ses réseaux sociaux. Le CPSF s'engage à mettre en œuvre tous les moyens de diffusion nécessaires à l'envoi et à la publication des supports vidéos (boîtier 4G).

4. Livrables - Format de restitution

Le journaliste reporter d'images s'engage à faire parvenir **instantanément** à France Télévisions, diffuseur officiel des Jeux Paralympiques de Pékin 2022, les images brutes tournées sur les sites de compétitions (zones mixtes) où il sera affecté. Il s'engage également à fournir au CPSF un résumé quotidien de 3 minutes (*dès réception des images de France Télévisions ou le cas échéant du Comité Paralympique International*) pour diffusion journalière au Club France en soirée et sur les supports digitaux du CPSF et de l'Equipe de France.

5. Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 - Conditions

Le CPSF et le journaliste reporter d'images, ou la société de production, seront liés par un contrat de prestations. Le forfait du journaliste reporter d'images pour la durée des Jeux Paralympiques s'élèvera à **5960 euros TTC**. Règlement par le CPSF (50% avant le départ aux jeux et le solde à la livraison du reportage complet HD, classé, crédité et légendé). Ce montant couvre la rémunération du journaliste reporter d'images ainsi que les frais inhérents au séjour à Pékin.

À noter que le CPSF prend en charge les frais de déplacement du journaliste reporter d'images, en classe économique, ainsi que l'hébergement en hôtel 3 étoiles et lui remettra des billets pour assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Le CPSF fournira au journaliste reporter d'images une dotation vestimentaire Le Coq Sportif, fournisseur officiel.

La durée du séjour sera de **14 jours**. Le départ s'effectuera le **28 février**, le retour le **13 mars**. Ces dates sont susceptibles d'évoluer.

Le journaliste reporter d'images sera convié à une / plusieurs réunion(s) préalable(s) à Paris sur le premier semestre 2022, et au plus tard avant le départ pour les Jeux.

6. Droit moral des journalistes reporter d'images

Conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, le CPSF, l'Equipe de France et ses Partenaires (*annexe 1*) s'engagent à respecter les attributs du droit moral du journaliste reporter d'images. En conséquence, le CPSF, l'Equipe de France et ses Partenaires (*annexe 1*) s'engagent à faire figurer en marge des vidéos, « **le nom du journaliste reporter d'images / société de production / CPSF** ».

7. Conditions de réponse à l'appel d'offres

La réponse à cet appel d'offres doit être envoyée à Marion WATELLE, Directrice de la communication, accompagnée d'une lettre de motivation, d'une note simple ou CV mentionnant l'expérience et les reportages en rapport avec la commande déjà réalisés, en précisant le matériel utilisé actuellement. Enfin, la candidature devra être accompagnée de travaux réalisés.

La candidature est à adresser avant le **vendredi 12 novembre 2021** à midi à :

m.watelle@france-paralympique.fr

ou

Comité paralympique & Sportif Français

INSEP

11 Avenue du Tremblay

75012 Paris

La décision finale interviendra au plus tard **le 26 novembre 2021**.

ANNEXE 1

PARTENAIRES DU CPSF & DE L'EQUIPE DE FRANCE

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels



FEDERATIONS MEMBRES

Collège des fédérations fondatrices



Collège des fédérations paralympiques

 <p>Fédération Française d'Aviron</p>	 <p>Fédération Française de Badminton</p>	 <p>Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie</p>	 <p>Fédération Française de Cyclisme</p>	 <p>Fédération Française d'Équitation</p>
 <p>Fédération Française de Hockey sur Glace</p>	 <p>Fédération Française de Judo</p>	 <p>Fédération Française de Taekwondo</p>	 <p>Fédération Française de Tennis</p>	 <p>Fédération Française de Tir</p>
 <p>Fédération Française de Tir à l'Arc</p>	 <p>Fédération Française de Triathlon</p>	 <p>Fédération Française de Volley</p>		

Collège des sports associés



Centre National des Sports de la Défense



Fédération Française d'Athlétisme



Fédération Française de Baseball et Softball



Fédération Française de Basketball



Fédération Française de Football



Fédération Française de Force



Fédération Française de Golf



Fédération Française de Handball



Fédération Française de Hockey



Fédération Française de Karaté



Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade



Fédération Française de Natation



Fédération Française de Parachutisme



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal



Fédération Française de Rugby à XIII



Fédération Française de Squash



Fédération Française de Surf



Fédération Française de Voile



Fédération Française du Sport Universitaire



Fédération Française Sports Pour Tous



Fédération Sportive et Culturelle de France



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique



Fédération Sportive et Gymnique du Travail



UCPA



UFALEP



Union Nationale du Sport Scolaire



USEP